

auquel lieu ils se arrestarent quelque peu de temps. Cependant, le seigneur de Montmallas accompagné de ses serviteurs et quelque peu de gens sortant de la messe arrivarent près le treyve-Morel et y estant, le seigneur de Montmallas appela à haulte voys le cappiteyne qui mesnoit la dicte compagnie luy disant par tels mots : « Mon cappiteyne, parlez à moy et à foy sans doute ni crainte. Je vous prie, montrez moy vostre commission. » Lequel cappiteyne qui se nommoit comme l'on dict le cappiteyne Saupiquet ou de la Guillotière de Lyon, lequel cappiteyne fit response au dict seigneur de Montmallas qu'il ne feroit rien, et ayant une rondache au poin se retira sept ou huict pas vers ses soldarts, et leur dict par semblables mots : « Sus soldarts, courage, arquebouziers de main en main, tuez, tuez. » Lors les soldarts se prindrent à tirer contre le seigneur de Montmallas, ses serviteurs et aultres de sa compagnie et leur tirarent quinze ou vingt coups d'arquebouze sans que le dict seigneur ny ceulx qui estoient avec luy leur voulussent faire aulcun mal. Et ce faict les dict soldarts s'en allèrent tirant contre le treyve des Bussières. Qu'est ce tout ce qu'il a dict sçavoir, et n'a signé sa déposition pour ne sçavoir escrire. »

« Benoit Picard dict Damiron de Dénicy aagé de trante ans ou enyron que il a dict, adjourné par le dict Ménestry sergent, lequel moyennant le serment qu'il a faict aux saincts Evangilles de Dieu, dict et dépose sur le contenu de la dénonciation sus escripte, circonstances et deppendances d'icelle et dict que hier dimanche, accompagné

---

de Cogny à Montmelas et d'un autre chemin allant à Dénicé par le treyve-Fontoin, vraisemblablement le treyve des Bussières dont il est ci-dessus parlé.